



## Compte-rendu du conseil municipal

**Vendredi 10 juillet 2020**  
**18h00**

Convocations adressées aux Conseillers Municipaux le  
Vendredi 3 juillet 2020



### **ORDRE DU JOUR**

- ⇒ **Administration Générale** : Elections Sénatoriales 2020 - Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants

**Président de séance** : M. MORVAN Franck, Maire

**Présents (16) :**

M. ARONDEL Thierry, M. BAUDOIN Hervé, M. BERTRAND Alain, M. BUISSERET Rudolf, Mme FALAISE Céline, Mme GAUTIER Carole, M. GUILLEMOT Philippe, Mme LE CHÊNE Véronique, M. MARTINO Agostino, M. MORVAN Franck, Mme PEROCHAIN Erica, Mme PRODHOMME Sophie, M. RIMBERT Ludovic, M. SILVANI Malo, Mme TEMPETTE Emmanuelle, M. THOMAS Philippe.

**Procurations de vote et mandataires (11) :** Mme AVIRON Stéphanie à Mme PEROCHAIN Erica, M. BASOL Mustapha à M. MARTINO Agostino, Mme BOUTHEMY Catherine à Mme TEMPETTE Emmanuelle, Mme FOURNIGAULT Gwenola à M. MORVAN Franck, M. GÉRARD Éric à M. BAUDOIN Hervé, Mme GOUVILLE Anne à Mme FALAISE Céline, M. GUEHENNEUC David à M. SILVANI Malo, Mme LESCARRET Marie à Mme GAUTIER Carole, Mme MORALES Marjorie à M. ARONDEL Thierry, M. SORAIS Jean-Paul à M. THOMAS Philippe, M. THOREZ Rodrigue à M. BUISSERET Rudolf.

**Secrétaire de séance** : M. ARONDEL Thierry

Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte à 18h00.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations, conformément à l'article L.2121-12 du CGCT.

**Rapporteur : M. Franck MORVAN, Maire**

*Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,*

*Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement des électeurs sénatoriaux,*

**a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Monsieur Philippe GUILLEMOT, Monsieur Philippe THOMAS, Madame Emmanuelle TEMPETTE, Monsieur Malo SILVANI.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**b) Les listes déposées et enregistrées**

Composition des listes :

La liste A : **Bourbarré Citoyens et Solidaires** est composée par :

MM. MORVAN Franck, GAUTIER Carole, THOMAS Philippe, BOUTHEMY Catherine, SORAIS Jean-Paul, LE CHENE Véronique, BAUDOIN Hervé, PEROCHAIN Erica, GÉRARD Eric, PRODHOMME Sophie, GUEHENNEUC David, FALAISE Céline, MARTINO Agostino, FOURNIGAULT Gwenola, BASOL Mustapha, TEMPETTE Emmanuelle, THOREZ Rodrigue, LESCARRET Marie, SILVANI Malo, GOUVILLE Anne;

La liste B : **Le Renouveau** est composée par :

MM. ARONDEL Thierry, MORALES Marjorie, RIMBERT Ludovic.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote (*15 délégués et 5 suppléants à désigner*).

**c) Élection des délégués titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

### **1ère répartition :**

Ont obtenu :

- liste A : **Bourgarré Citoyens et Solidaires** : 22 voix
- liste B : **Le Renouveau** : 5 voix

Le bureau électoral détermine le quotient électoral applicable à l'élection des délégués. Il est égal au nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de mandats, c'est à dire le nombre de délégués à élire.

Le quotient applicable est :  $27/15 = 1,8$   
La liste A obtient :  $22 / 1,8 = 12,22$  soit 12 sièges  
La liste B obtient :  $5 / 1,8 = 2,77$  soit 2 sièges

Ainsi 14 sièges ont été attribués.

Il est procédé à la répartition du 15<sup>e</sup> siège selon la règle de la plus forte moyenne:

### **Répartition du 15e siège :**

Liste A :  $22 / (12+1) = 1,692$   
Liste B :  $5 / (2+1) = 1,666$

La liste A **Bourgarré Citoyens et Solidaires** emporte ainsi ce 15<sup>e</sup> siège.

M. le Maire proclame les résultats définitifs :  
Liste A : **Bourgarré Citoyens et Solidaires** : 13 sièges  
Liste B : **Le Renouveau** : 2 sièges

### **d) Élection des délégués suppléants**

### **1ère répartition :**

Ont obtenu :

- liste A : **Bourgarré Citoyens et Solidaires** : 22 voix
- liste B : **Le Renouveau** : 5 voix

Le bureau électoral détermine le quotient électoral applicable à l'élection des suppléants. Il est égal au nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de mandats, c'est à dire le nombre de suppléants à élire.

Le quotient applicable est :  $27/5 = 5,4$   
La liste A obtient :  $22 / 5,4 = 4,074$  soit 4 sièges  
La liste B obtient :  $5 / 5,4 =$  soit 0 sièges

Ainsi 4 sièges ont été attribués. Il est procédé à la répartition du 5<sup>e</sup> siège selon la règle de la plus forte moyenne:

### **Répartition du 5e siège :**

Liste A :  $22 / (4+1) = 4,4$  soit 0 siège

Liste B :  $5 / (0+1) = 5$  soit 1 siège

La liste B : **Le Renouveau** emporte ainsi ce 5<sup>e</sup> siège.

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : **Bourgbarré Citoyens et Solidaires** : 4 sièges

Liste B : **Le Renouveau** : 1 siège

### **Liste des délégués et suppléants élus représentant la commune de Bourgbarré**

Liste A : Bourgbarré Citoyens et Solidaires

Liste nominative des personnes désignées :

#### **DELEGUES TITULAIRES :**

- 1- Monsieur MORVAN Franck
- 2- Madame GAUTIER Carole
- 3- Monsieur THOMAS Philippe
- 4- Madame BOUTHEMY Catherine
- 5- Monsieur SORAIS Jean-Paul
- 6- Madame LE CHÊNE Véronique
- 7- Monsieur BAUDOIN Hervé
- 8- Madame PEROCHAIN Erica
- 9- Monsieur GÉRARD Eric
- 10- Madame PRODHOMME Sophie
- 11- Monsieur GUEHENNEUC David
- 12- Madame FALAISE Céline
- 13- Monsieur MARTINO Agostino

#### **DELEGUES SUPPLEANTS :**

- 1- Madame FOURNIGAULT Gwenola
- 2- Monsieur BASOL Mustafa
- 3- Madame TEMPETTE Emmanuelle
- 4- Monsieur THOREZ Rodrigue

Liste B : Le Renouveau

Liste nominative des personnes désignées :

#### **DELEGUES TITULAIRES :**

- 1- Monsieur ARONDEL Thierry
- 2- Madame MORALES Marjorie

#### **DELEGUES SUPPLEANTS :**

- 1- Monsieur RIMBERT Ludovic

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est clôturée à 19h00.**

**Séance comprenant les délibérations du n°2020-055 au n°2020-055.**

MORVAN Franck

ARONDEL Thierry

AVIRON Stéphanie  
*Procuration à PEROCHAIN Erica*

BASOL Mustapha  
*Procuration à MARTINO  
Agostino*

BAUDOIN Hervé

BERTRAND Alain

BOUTHEMY Catherine  
*Procuration à TEMPETTE  
Emmanuelle*

BUISSERET Rudolf

FALAISE Céline

FOURNIGAULT Gwenola  
*Procuration à MORVAN Franck*

GAUTIER Carole

GÉRARD Éric  
*Procuration à BAUDOIN Hervé*

GOUVILLE Anne  
*Procuration à FALAISE Céline*

GUEHENNEUC David  
*Procuration à SILVANI Malo*

GUILLEMOT Philippe

LE CHÊNE Véronique

LESCARRET Marie  
*Procuration à GAUTIER Carole*

MARTINO Agostino

MORALES Marjorie  
*Procuration à ARONDEL  
Thierry*

PEROCHAIN Erica

PRODHOMME Sophie

RIMBERT Ludovic

SILVANI Malo

SORAIS Jean-Paul  
*Procuration à THOMAS Philippe*

TEMPETTE Emmanuelle

THOMAS Philippe

THOREZ Rodrigue  
*Procuration à BUISSERET Rudolf*